

**Sujet :** [INTERNET] Enquête sur parc éolien de la longe

**De :** Edouard Fillion <edfillion@gmail.com>

**Date :** 09/12/2020 18:48

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Edouard Fillion

12 les fougères

87290 Saint Amand Magnazeix

Lieutenant Colonel (air) en retraite

Monsieur

Vous trouverez en annexe une question portant sur l'étude de bruit.

Sincères salutations

— Pièces jointes : 

---

bruit fougères.dotx

5,0 Ko

Bonjour

Je m'étonne en lisant l'énorme document (nullité abyssale) « expertise acoustique » concernant le projet de LA LONGE de ne pas trouver comme lieux d'étude les villages de Montulat, des Fougères de St Amand et St Sornin, de le Cerveix, Feux, le Soulier.

Pourtant tous ces villages ont un point commun, c'est d'être situés sous le vent lorsque ce dernier soufflera selon sa dominance c'est à dire du SSO, SO, O.

Le vent de ce secteur est en plus beaucoup plus fort que celui des autres secteurs NE, E SE en plus l'onde sonore se propagera plus loin et plus vite donc impactera fortement les lieux cités.

Il me semble donc légitime de poser la question est-ce un oubli involontaire ou une volonté délibérée d'évacuer un futur problème ? Personnellement connaissant les agissements de ces sociétés je penche très franchement pour la deuxième hypothèse.

Salutations